

# Recommandations pour la communication des porteurs de projets

Si votre projet bénéficie de financements du programme Leader Ardèche<sup>3</sup>, vos supports de communication doivent systématiquement intégrer un bandeau avec l'ensemble des logotypes financeurs.

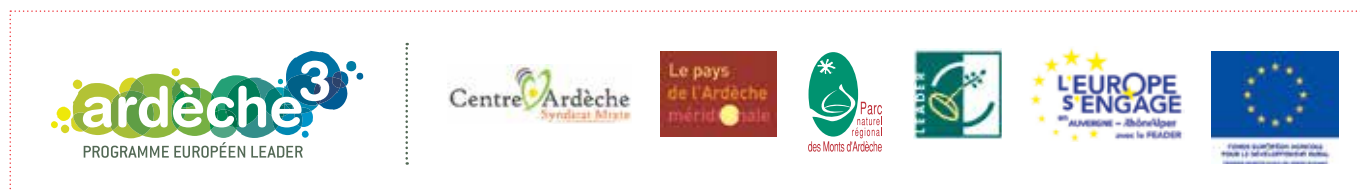
## BANDEAUX PRÊTS À L'EMPLOI

Afin de simplifier l'usage, deux bandeaux prêts à l'emploi sont proposés. Ils constituent des images à part entière, avec un blanc minimum à conserver autour des logotypes en toutes circonstances (indiqué par les pointillés rouges).

- La version horizontale doit être privilégiée pour tout support d'au moins 170 mm de large. Pour garantir sa lisibilité, la taille du bandeau ne doit pas être inférieure à 152 x 22,3 mm et supérieure à 400 x 55 mm.

Dossier Logotypes

- > ardeche3\_bloc\_logos\_vertical\_300\_CMJN.jpg
- > ardeche3\_bloc\_logos\_vertical\_200\_RVB.jpg
- > ardeche3\_bloc\_logos\_vertical\_72\_RVB.jpg



- Si le format du support ne permet pas l'utilisation de la version horizontale, une version carrée est préconisée. Utiliser le format carré pour un flyer de 100 x 200 mm ou 150 x 210 mm. Pour garantir sa lisibilité, la taille du bandeau ne doit pas être inférieure à 73 x 64 mm et supérieure à 150 x 130 mm.

Dossier Logotypes

- > ardeche3\_bloc\_logos\_carre\_300\_CMJN.jpg
- > ardeche3\_bloc\_logos\_carre\_200\_RVB.jpg
- > ardeche3\_bloc\_logos\_carre\_72\_RVB.jpg



## AJOUTER D'AUTRES LOGOS AU BANDEAU ARDÈCHE<sup>3</sup>

Vous devez faire figurer d'autres logotypes que ceux présents sur le bandeau Ardèche<sup>3</sup> :

- si la largeur du document permet de respecter la taille minimale du bandeau : privilégier la version horizontale et ajouter les logotypes à gauche du bandeau ;
- si la largeur du document ne le permet pas, utiliser la version carrée, et ajouter les logotypes en dessous sur une ou plusieurs lignes en fonction du nombre de logotypes à ajouter.

En toutes circonstances, le bandeau Ardèche<sup>3</sup> doit être placé à droite des autres logotypes, et doit être utilisé avec son périmètre de protection pour définir l'espace minimum à préserver.

